

Type d'intervention : Le postulat (Art. 30 RCG)

Demande d'étudier la possibilité de se rendre au bureau de vote gratuitement en bus

Persuadée que le développement de la mobilité dans la commune passe avant tout par l'encouragement de la mobilité durable, la postulante tient entre autres à soutenir l'utilisation de transport en commun. Afin de pouvoir étudier l'intérêt de la population, les coûts, mais également les incidences sur le trafic et le retour sur investissement, la postulante propose d'établir un certain nombre de jours pendant lesquels le transport en commun sur le territoire de la commune seront gratuits pour les utilisateurs.

En parallèle, ayant observé que le nombre de bureau de vote a diminué au fil des années et que le bureau de vote n'est pas forcément idéalement placé en termes d'accessibilité et de places de parc, la postulante propose que la commune établisse une solution visant les jours de scrutin.

Cette mesure vise d'une part à offrir la possibilité à chacun.e de se rendre au bureau de vote, seul.e ou en famille, sans que cela engendre des frais élevés. Elle devrait permettre plus d'équité pour tous quelle que soit la distance entre le domicile et le bureau de vote. Pour autant qu'une campagne de communication l'accompagne, elle permettrait d'offrir également un rappel des dates des votations aux habitants de la commune, cela aiderait peut-être à éveiller de la curiosité et un sens du devoir civique chez les plus jeunes.

Enfin, ce projet limité dans l'offre permettrait à la commune de tester dans la durée l'effet le transport en commun gratuits sur la mobilité en général. D'établir des statistiques et de se rendre compte de la demande effective sans investir des montants incontrôlables.

En outre, dans la mesure du possible, une mesure comparative du nombre de voitures et de la pollution induite pourraient compléter l'analyse.

En espérant que la mesure puisse démontrer que l'investissement est nécessaire à l'amélioration de la qualité de l'air et de la circulation urbaine.

Je vous invite donc, chères Conseillères, chers Conseillers, à accepter que ce postulat soit transmis au Conseil Municipal. Je vous remercie d'avance.

Telma Hutin

Les Vert.e.s